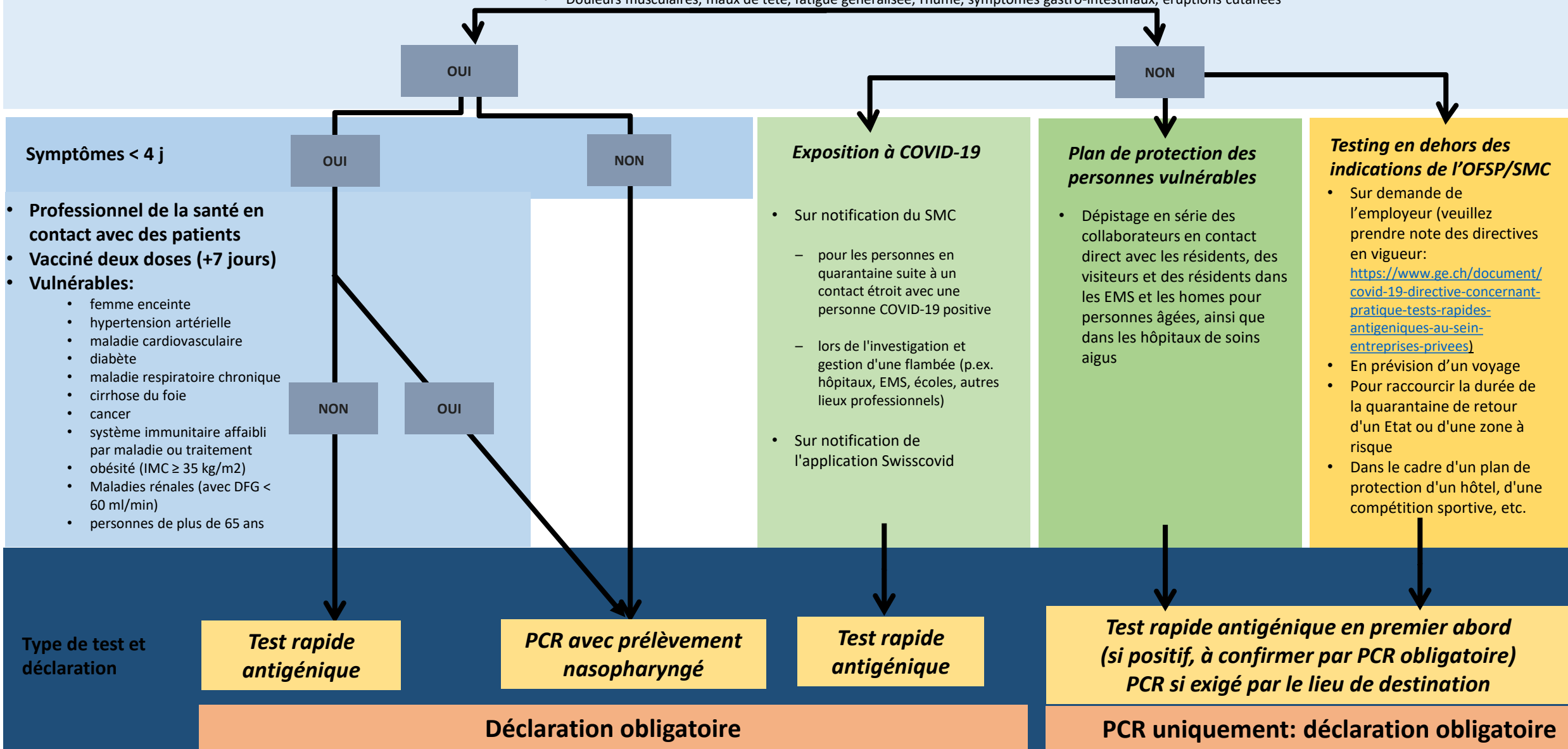




**Symptômes COVID-19**

- Toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques et/ou
- Fièvre et/ou
- Anosmie et/ou agueusie (perte de l'odorat ou du goût) et/ou
- État confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée
- Douleurs musculaires, maux de tête, fatigue généralisée, rhume, symptômes gastro-intestinaux, éruptions cutanées





## Position: utilisation des tests PCR par prélèvement salivaire

Le dépistage COVID-19 par PCR sur prélèvement salivaire est autorisé par L'OFSP. Bien que beaucoup plus confortable, ce dépistage a une précision de résultat abaissée (sensibilité maximum 90%, charge virale 10 à 100x inférieure, hétérogénéité potentielle de la qualité du prélèvement et auto prélèvement sujet à une qualité variable). Le service du Médecin Cantonal, en tenant compte des éléments susmentionnés est favorable à l'utilisation des tests PCR par prélèvement salivaire par les sites de dispositif cantonal de testing et les cabinets médicaux seulement dans les situations suivantes:

Population (catégorie définie selon l'algorithme testing COVID-19 SMC au recto)	Probabilité pre-test/prévalence	PCR par prélèvement salivaire ( <i>veuillez prendre connaissance du protocole de prélèvement validé par le laboratoire de Virologie des HUG en pièce-jointe</i> )	Considérations et commentaires
<b>Personnes présentant des symptômes COVID-19</b>	<b>Haute</b>	<p><b>A considérer uniquement pour:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les enfants entre 3-12 ans qui sont traités en ambulatoire (3<sup>e</sup> intention, après prélèvement nasopharyngé et oropharyngé)</li> <li>Les personnes ayant des conditions médicales pour lesquelles un prélèvement nasopharyngé ou oropharyngé n'est pas envisageable, indépendamment de leur âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'âge minimal de l'enfant est choisi afin de garantir un échantillonnage optimal</li> </ul>
<b>Exposition à COVID-19</b>	<b>Moyenne</b>	<p><b>Pour les personnes 3-18 ans qui se font tester suite à une notification du SMC:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>en quarantaine suite à un contact étroit avec une personne COVID-19 positive</li> <li>lors de l'investigation et gestion d'une flambée (p.ex. écoles, activités parascolaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les mêmes indications (dépistage pendant la quarantaine, flambées dans les hôpitaux, EMS, autres lieux professionnels, etc), les adultes devraient avoir un dépistage par test antigénique</li> </ul>
<b>Plan de protection des personnes vulnérables</b>	<b>Basse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dépistage en série des collaborateurs en contact direct avec les résidents, des visiteurs et des résidents dans les EMS et les homes pour personnes âgées, ainsi que dans les hôpitaux de soins aigus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le plan de protection OFSP pour les EMS et homes prévoit des tests PCR sur des échantillons poolés; ainsi, la perte de sensibilité par pooling des prélèvements salivaires doit être prise en compte lors de la décision concernant les modalités du dépistage</li> </ul>
<b>Testing en dehors des indications OFSP/SMC</b>	<b>Basse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur demande de l'employeur</li> <li>En prévision d'un voyage</li> <li>Pour raccourcir la durée de la quarantaine de retour d'un Etat ou d'une zone à risque</li> <li>Dans le cadre d'un plan de protection d'un hôtel, d'une compétition sportive, etc.</li> </ul>	

**Veuillez noter que les indications sur le type de test sont posées par l'algorithme de base et que le dépistage PCR par prélèvement salivaire reste toujours en deuxième intention**